

# LA CROIX

## Le pape François annonce la préparation d'un texte dédié aux enfants

Par **Agence I.Media**, le 4/2/2025 à 12h57

En concluant le premier sommet mondial organisé lundi 3 février 2025 au Vatican sur les droits des enfants, le pape François a annoncé la publication d'une prochaine lettre ou exhortation apostolique consacrée à cette thématique.

« *J'ai l'intention de préparer une lettre ou une exhortation apostolique dédiée aux enfants* », a annoncé le pape François au terme du Sommet international sur la protection des enfants organisé le 3 février 2025 au Vatican. Si ce document prend cette forme, il s'agirait de la huitième exhortation apostolique de son pontificat.

Ce sommet, qui s'est structuré autour de sept tables rondes thématiques organisées dans la salle Clémentine du Palais apostolique du Vatican, a vu la participation de nombreuses personnalités internationales, parmi lesquelles la sénatrice italienne Liliana Segre, survivante de la Shoah, la reine Rania de Jordanie ou encore l'ancien vice-président américain Al Gore. Le pape François a personnellement ouvert et conclu les discussions.

### Au Vatican, en quoi consiste le sommet mondial sur les droits des enfants ?

Le pape François a remercié les participants de ce sommet pour avoir constitué « *un observatoire ouvert sur la réalité de l'enfance dans le monde entier, une enfance qui est, malheureusement, souvent blessée, exploitée, niée* », a-t-il souligné lors de sa brève prise de parole en conclusion de la réunion.

### Une rencontre « laboratoire »

Il a aussi souligné que cette rencontre avait constitué un « *laboratoire* ». « *Dans différents groupes thématiques, vous avez élaboré des propositions pour la protection des droits des enfants, en les considérant non pas comme des nombres, mais comme des visages* », a-t-il expliqué. « *Les enfants nous regardent* », a averti le pape, qui a par ailleurs consacré sa première catéchèse de l'année 2025 aux plus petits, en évoquant alors le sort des enfants exploités, blessés et humiliés, par les guerres, le travail ou les abus.

« *Pour ma part, pour donner une continuité à cet engagement et le promouvoir dans toute l'Église, j'ai l'intention de préparer une lettre, ou une exhortation apostolique, dédiée aux enfants* », a-t-il annoncé au terme de son intervention au Sommet mondial sur les droits des enfants, laissant planer une incertitude sur la portée de ce document.

## **Protection de l'enfance : la défenseure des droits appelle l'État à résoudre les défaillances**

Les exhortations apostoliques n'ont pas une valeur juridique aussi fondamentale que les encycliques, mais elles consistent à « exhorter » les fidèles catholiques à s'engager sur des sujets considérés comme essentiels. À ce titre, elles constituent donc une partie importante du magistère du pape, c'est-à-dire de son enseignement sur des questions de société ou sur des thèmes spirituels.

Les précédentes exhortations apostoliques

Ce document, qui n'a pour le moment ni titre ni date de publication, pourrait constituer la huitième exhortation apostolique du pape François. Après *Evangelii gaudium* (2013), texte sur l'annonce de l'Évangile dans le monde d'aujourd'hui, considéré comme le document programmatique de son pontificat, le pape avait publié *Amoris Laetitia* (2016), fruit des travaux des deux assemblées du Synode sur la famille.

## **Pape François : encycliques, exhortations apostoliques... ses grands textes**

Sa troisième exhortation, *Gaudete et exsultate* (2018), s'était penchée sur le thème de l'appel à la sainteté ordinaire. Avaient suivi deux exhortations consécutives à des Synodes : *Christus vivit* (2019), faisant suite au Synode des jeunes, et *Querida Amazonia* (2020), après le Synode sur l'Amazonie.

Enfin, en octobre 2023, le pape avait publié deux exhortations apostoliques aux styles très différents : *Laudate Deum*, un texte technique sur l'urgence de la lutte contre le réchauffement climatique dans la perspective de la COP28 de Dubaï, et *C'est la confiance*, en hommage à sainte Thérèse de Lisieux, cent cinquante ans après sa naissance.

## **Synode : « Pourquoi François a renoncé à écrire une exhortation apostolique »**

En octobre dernier, le pape François avait fait savoir qu'il ne publierait pas d'exhortation apostolique après la seconde assemblée du Synode sur la synodalité. La possibilité d'une nouvelle exhortation sur les enfants constitue donc une surprise, et pourrait contribuer à donner un nouveau cap au pontificat.

Agence I.Media